

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 23 septembre 2021**

**DCM N° 21-09-23-12**

**Objet : Cession de parcelles situées avenue de Blida et rue du Général de Lardemelle à l'UEM.**

**Rapporteur: M. DAP**

Par un courrier du 2 août 2021, l'Etat a fait part à Metz Métropole de sa volonté de céder différentes parcelles cadastrées section 11 n° 117 (141 m<sup>2</sup>), n° 118 (23 m<sup>2</sup>), n° 119 (63 m<sup>2</sup>), n° 120 (20 m<sup>2</sup>), n° 124 (1495 m<sup>2</sup>) et n° 126 (1 m<sup>2</sup>), soit une surface totale de 1 743 m<sup>2</sup> au prix global de 87 150,00 € HT (quatre-vingt-sept mille cent cinquante euros).

Sur délégation du droit de priorité de Metz Métropole à la Ville de Metz, la Ville s'est portée acquéreur de ces parcelles, ces dernières étant nécessaires à la reconstruction par l'UEM d'un poste 63 000 V sur son site, place du Pontiffroy, poste stratégique en ce qu'il dessert notamment la Ville de Metz et tend à favoriser et sécuriser la distribution de l'énergie électrique à l'ensemble de nos concitoyens.

L'UEM s'étant engagée à racheter lesdites parcelles, il est donc proposé de les lui céder, au prix payé à l'Etat, augmenté de tous les frais d'actes et les éventuels travaux à réaliser sur cette emprise à la demande de l'Etat.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal N°20-07-16-1 en date du 16 juillet 2020 portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire au sens de l'article L2122-22-22 du

CGCT,

**VU** le courrier du 2 août 2021 reçu par Metz Métropole le 4 août 2021 par lequel l'Etat a notifié son projet de cession des parcelles cadastrées section 11 n° 117 (141 m<sup>2</sup>), n° 118 (23 m<sup>2</sup>), n° 119 (63 m<sup>2</sup>), n° 120 (20 m<sup>2</sup>), n° 124 (1495 m<sup>2</sup>) et n° 126 (1 m<sup>2</sup>), soit une surface totale de 1 743 m<sup>2</sup>, mises en vente au prix global de 87 150,00 € HT (quatre-vingt-sept mille cent cinquante euros), conformément à l'estimation de France Domaine mentionnée au sein dudit courrier,

**VU** la décision de Metz Métropole n°266/2021 en date du 30 août 2021, portant délégation du droit de priorité à la commune de Metz pour l'acquisition de ces parcelles situées avenue de Blida et rue du Général de Lardemelle à Metz,

**VU** la décision de la Ville de Metz n°02/2021 en date du 08 Septembre 2021 portant exercice, au profit de la Commune, du droit de priorité à l'occasion de la vente par l'Etat de terrains non-bâtiés situés avenue de Blida et rue du Général de Lardemelle à Metz, cadastrés section 11 n° 117 (141 m<sup>2</sup>), n° 118 (23 m<sup>2</sup>), n° 119 (63 m<sup>2</sup>), n° 120 (20 m<sup>2</sup>), n° 124 (1495 m<sup>2</sup>) et n° 126 (1 m<sup>2</sup>), soit une surface totale de 1 743 m<sup>2</sup>,

**VU** le déclassement des parcelles réalisé par le Ministère des Armées,

**CONSIDERANT** la volonté et l'accord de l'UEM sur l'acquisition desdites parcelles à ce même prix et sur la prise en charge de l'ensemble des frais d'actes et des éventuels travaux à réaliser sur cette emprise à la demande de l'Etat,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE :**

- **DE CEDER**, en l'état, à l'UEM les parcelles cadastrées :

#### **Ban de Metz**

- Section 11 n° 117 (141 m<sup>2</sup>),
- Section 11 n° 118 (23 m<sup>2</sup>),
- Section 11 n° 119 (63 m<sup>2</sup>),
- Section 11 n°120 (20 m<sup>2</sup>),
- Section 11 n° 124 (1495 m<sup>2</sup>),
- Section 11 n° 126 (1 m<sup>2</sup>),

soit une surface totale de 1 743 m<sup>2</sup>,

- **DE REALISER** cette opération moyennant le prix de 87 150 € HT, conformément à l'estimation France Domaine,
- **DE LAISSER** à la charge de l'acquéreur les frais de notaires liés à la transaction Etat-Ville de Metz, et Ville de Metz-UEM ainsi que les éventuels travaux à réaliser sur cette emprise à la demande de l'Etat,
- **D'ENCAISSER** la recette sur le budget de l'exercice concerné ;

- **DE REQUERIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1045 du Code Général des Impôts ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Service à l'origine de la DCM : Stratégie Foncière  
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme  
Référence nomenclature «ACTES» : 3.2 Alienations

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 8

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## LISTE SCRUTIN PUBLIC

	Nom	Prénom	P	C	A	Procuration
1	AGAMENNONE	Béatrice	X			
2	ARNOLD	Patricia	X			
3	AUDOUY	Caroline	X			
4	BOHR	Timothée	X			
5	BORI	Danielle	X			
6	BOUVET	Xavier	X			
7	BURGY	Rachel				
8	BURHAN	Ferit	X			
9	CHANGARNIER	Stéphanie	X			
10	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie				
11	DAP	Laurent	X			
12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	X			
13	FISZON	Eric				donne procuration à Mme LUX
14	FRIOT	Corinne	X			
15	FRITSCH-RENARD	Anne	X			
16	GROLET	Françoise	X			
17	GROSDIDIER	François	X			
18	GUERMITI	Hanifa	X			donne procuration à Mme SCHLOSSER
19	HO	Chanthy				
20	HUSSON	Julien				donne procuration à Mr KHALIFE
21	KHALIFÉ	Khalifé				
22	LALOUX	Grégoire	X			
23	LAURENT	Pierre	X			
24	LAVEAU-ZIMMERLÉ	Amandine	X			
25	LUCAS	Eric				
26	LUX	Isabelle				
27	MALASSÉ	Henri	X			
28	MARCHETTI	Denis	X			
29	MARX	Sébastien	X			donne procuration à Mr BOUVET
30	MASSON-FRANZIL	Yvette	X			
31	MEHALIL	Mammar				
32	MOLÉ-TERVER	Laurence				
33	NGO KALDJOP	Gertrude	X			
34	NICOLAS	Jean-Marie	X			
35	NICOLAS	Martine	X			
36	NIEL	Hervé	X			
37	PICARD	Charlotte	X			
38	PITTI	Raphaël				donne procuration à Mr KHALIFE
39	REISS	Guy	X			
40	ROQUES	Jérémy				
41	SCHLOSSER	Pauline	X			
42	SCHNEIDER	Jacqueline	X			
43	SCIAMANNA	Marc	X			
44	STAUDT	Bernard				
45	STEMART	Anne	X			donne procuration à Mr SCIAMANNA
46	TAFFNER	Blaise	X			
47	TAHRI	Bouabdellah				
48	THIL	Patrick	X			donne procuration à Mr BOHR
49	TOCHET	Nicolas	X			
50	TRAN	Doan	X			
51	VERRONNEAU	Marina	X			donne procuration à Mr MARCHETTI
52	VIALLAT	Isabelle	X			
53	VICK	Julien	X			
54	VOINÇON	Marie Claude	X			
55	VORMS	Michel				

POINT 12

Objet : Cession de parcelles situées avenue de Blida et rue du Général de Lardemelle à l'UEM.

Conseil Municipal du :  
23/09/2021

SCRUTIN PUBLIC par :

Appel nominal des membres  
du CONSEIL MUNICIPAL :